

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SAVERNE**

27 FEV. 2025

ENTRÉE

DAE/CG/MiS

Affaire suivie par :

Cécile GAMBET

☎ 03.88.19.79.58

✉ cgambet@cm-alsace.fr

Monsieur Dominique MULLER
Président
Communauté de communes du Pays de
Saverne
16 rue du Zornhoff
67700 SAVERNE

Schiltigheim, le 18 février 2025

Objet : Projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de Monswiller

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que la Chambre de Métiers d'Alsace n'a pas d'observation particulière à formuler quant à ce projet.

Nous vous rappelons à toutes fins utiles les coordonnées du Chargé de développement économique pouvant intervenir au sein des entreprises ou auprès des porteurs de projet sur votre territoire :

Jean-François MURA
Chargé de développement économique

jfmura@cm-alsace.fr

Tél. 03.88.92.18.41 - 07 60 46 54 18

Pour toutes autres questions ou projets relatifs à votre commune, Mme Cécile GAMBET en charge des Partenariats territoriaux est joignable au 03.88.19.79.58.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Jean-Luc HOFFMANN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

30 AVENUE DE L'EUROPE
CS 10011 SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG CEDEX
Tél. +33 3 88 19 79 79
cma@cm-alsace.fr
Siret 186 702 239 00093



13 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
CS 20044
68025 COLMAR CEDEX
Tél. +33 3 89 20 84 50
cma.colmar@cm-alsace.fr
Siret 186 702 239 00044

12 BOULEVARD DE L'EUROPE
CS 43007
68061 MULHOUSE CEDEX 3
Tél. +33 3 89 46 89 00
cma.mulhouse@cm-alsace.fr
Siret 186 702 239 00069

Quallopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de valider les acquis
de l'expérience
Actions de formation par l'apprentissage